

# PRÉSENTATION

*Dans le cadre du développement d'une politique de soutien à la parentalité cohérente, concertée et adaptée aux besoins des familles, l'animation du réseau parentalité constitue un levier essentiel pour renforcer la dynamique partenariale sur les territoires.*

*L'animation de réseau a pour vocation de fédérer l'ensemble des acteurs engagés dans l'accompagnement des parents, de favoriser les échanges et la coopération entre professionnels, institutions et familles, et de contribuer au développement d'une culture commune de la parentalité. Elle participe également à une meilleure lisibilité de l'offre existante et à son adaptation aux réalités locales.*

## LES ACTIONS SOUTENUES AU TITRE DE CET APPEL À PROJETS DEVRONT S'INSCRIRE DANS LES OBJECTIFS SUIVANT:

- Accueillir et mobiliser les professionnels engagés dans les démarches de soutien à la parentalité
- Impulser une culture commune de l'accompagnement à la parentalité en favorisant les temps d'échanges, de réflexion et de coopération entre les acteurs du territoire
- Contribuer à l'articulation et à la structuration territoriale de l'offre de soutien à la parentalité, en lien avec les Conventions Territoriales Globales (CTG) et les Chargés de coopération ayant la thématique parentalité (CDC) lorsqu'ils sont présents sur le territoire
- Capitaliser, valoriser et partager les pratiques, en favorisant la mutualisation des expériences et le partage des initiatives inspirantes et l'identification collective des situations complexes rencontrées sur le terrain
- Favoriser la formation et la montée en compétences des acteurs et des parents, notamment à travers l'organisation d'actions de sensibilisation, tout en encourageant la participation active des parents comme partenaires, ambassadeurs et contributeurs à l'identification des besoins et des attentes des familles.

***A travers cet appel à projets, il s'agit de soutenir des démarches d'animation de réseau favorisant la coopération, l'innovation et la participation des professionnels afin de renforcer la qualité, la complémentarité et la pertinence de l'offre de soutien à la parentalité sur les territoires***





# Appel à projet parentalité 2027

Dans le cadre des orientations de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023-2027 et de celles du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF), la Caf lance un appel à projets parentalité pour **l'Axe 4 volet 1 du Fonds national parentalité: soutien des dynamiques d'animation et promotion de la parentalité sur les territoires.**

- Volet 1: Animation des réseaux d'acteurs parentalité à l'échelon départemental

**Le présent appel à projet est annuel.**



Découvrir



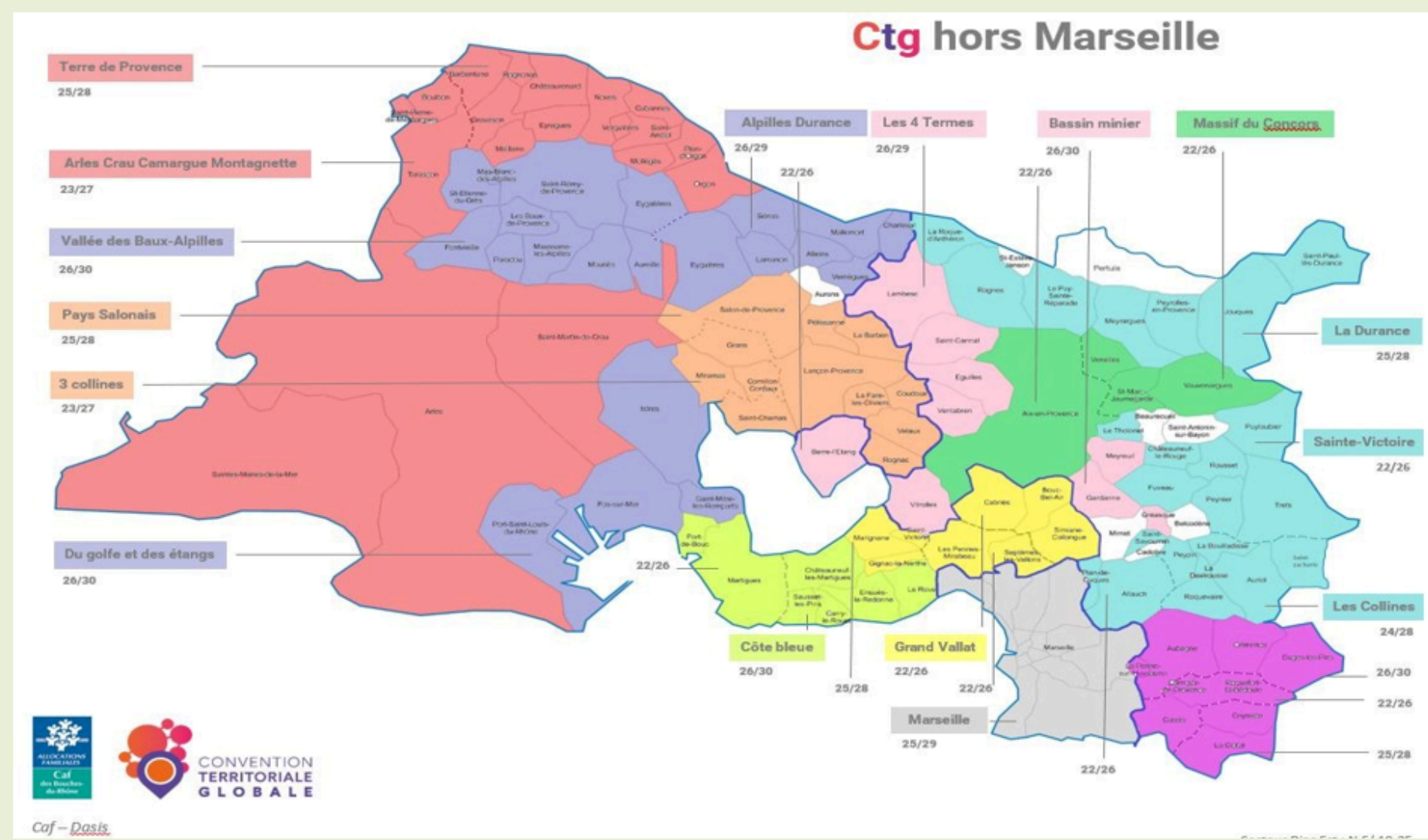
# DECLINAISON LOCALE

La CAF des Bouches du Rhône propose cet appel à projet afin de déployer la fonction d'animation des réseaux d'acteurs parentalité sur le département sur l'année 2027.

La Caf des Bouches-du-Rhône souhaite sélectionner 2 porteurs de projet qui assureront la mission d'animation de réseau parentalité.

- Un porteur s'occupera du réseau sur Marseille. Financement à hauteur de 0,5 ETP pour un montant de 20 000€
  - Un autre porteur assurera l'animation de réseau sur Hors Marseille. Financement à hauteur de 0,7 ETP pour un montant de 28 000€.
- OU
- Un autre porteur assurera l'animation de réseau sur Hors Marseille. Financement à hauteur de 0,8 ETP pour un montant de 32 000€.
- OU
- Un autre porteur assurera l'animation de réseau sur Hors Marseille. Financement à hauteur de 1 ETP 40000€

A noter : les porteurs qui répondront à l'appel à projets devront se positionner sur l'un ou l'autre des 2 territoires.



# MISSIONS

*Le professionnel en charge de la mission s'appuie sur l'implication des différentes institutions mais aussi sur les dynamiques partenariales existantes sur les territoires pour le développement des offres de services en matière d'appui à la parentalité.*

*Il pourra s'appuyer sur les Chargés de coopération pour venir coanimer le réseau à l'échelle d'une ou plusieurs CTG.*

## LES MISSIONS DU PROFESSIONNEL

| Coordination et animation du réseau d'acteurs pour favoriser et dynamiser les échanges                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Communication, capitalisation et la diffusion de l'information auprès des acteurs locaux et des parents                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Recueil des besoins des acteurs</li><li>• Organisation d'évènements et de rencontres à l'échelon départemental,</li><li>• Organisation de rencontres avec les acteurs et les parents à l'échelon local,</li><li>• Valorisation des expériences développées dans les territoires en vue d'une mutualisation de celles-ci et d'un échange de bonnes pratiques</li><li>• Appui et Aide méthodologique aux acteurs et aux parents porteurs de projet</li><li>• Elaboration de propositions de formation</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation de la circulation de l'information, y compris vis-à-vis des parents (lettre d'information, articles dans la presse, site Internet, réseaux sociaux, etc.)</li><li>• Alimentation et gestion du site internet parentalité,</li><li>• Elaboration d'un répertoire des actions,</li><li>• Elaboration d'une base de ressources documentaires,</li><li>• Identification et diffusion des bonnes pratiques.</li></ul> |

## LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES REQUISES

- Connaissances et expérience dans le domaine du soutien à la parentalité
- Connaissances en développement local social
- Aisance relationnelle, sens du travail en équipe et du travail partenarial
- Connaissances indispensables de la méthodologie de projet et capacités rédactionnelles
- Maîtrise des techniques d'animation de groupes, de réunion (mise en œuvre des méthodes d'animation participative serait appréciée)
- Maîtrise des outils informatiques et de communication
- Créativité et capacité avérée à accompagner les acteurs et à les fédérer autour d'un projet
- Capacité à gérer un budget
- Dynamisme et prise d'initiatives attendus (autonomie dans la réalisation des missions)
- Rendre compte de ses actions et analyses par des bilans intermédiaires et annuels auprès du financeur (actions de reporting).

# MODALITES

## LES PORTEURS DE PROJET ELIGIBLES

- Les associations issues de la loi de 1901 ou son équivalent dans les départements concordataires
- Les associations reconnues d'utilité publique à caractère social ou sanitaire
- Les établissements du secteur public et/ou privé à caractère social ou médico-social sanitaire
- Les acteurs du secteur privé lucratif, sous réserve qu'ils mettent en place une gestion désintéressée
- Les collectivités territoriales
- Les acteurs du secteur privé lucratif, sous réserve qu'ils mettent en place une gestion désintéressée

## ENGAGEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

- Les principes du Contrat d'Engagement Républicain (s'il s'agit d'une association), de la Charte de la Laïcité de la branche famille et de la Charte nationale de soutien à la parentalité
- Les délais de dépôt des dossiers et l'envoi des différentes pièces nécessaires à l'étude des dossiers
- Les critères d'éligibilité du référentiel national de financement du Fond national parentalité

## PROJETS ELIGIBLES

Les projets doivent correspondre aux attendus de ce cahier des charges et du référentiel national de financement

## DEMANDE DE FINANCEMENT

- La demande de subvention se fera via la plateforme AFAS

La demande devra comporter les informations suivantes:

CALENDRIER / MODALITES EN COURS DE CONSOLIDATION

|                           |                                                                  |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------|
| NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2026    | Lancement de l'appel à projets / ouverture de la plateforme AFAS |
| MI JANVIER 2027           | Clôture de l'appel à projet                                      |
| JANVIER - MI FEVRIER 2027 | Instruction et études des dossiers                               |
| FIN FEVRIER 2027          | Comité des financeurs                                            |



**Votre contact en cas de besoin**

***parentalite@caf13.caf.fr***

